

# EPFF : LES ACTIVITES



<b>Pôle Formation</b>	<b>Formation linguistique A1 OFII 2022-Lot 17</b>
<b>Présentation de l'action</b>	<b>Dispositif d'apprentissage obligatoire du français visant l'acquisition d'un usage quotidien de la langue et des clés nécessaires à une bonne insertion dans la société française au travers de l'apprentissage des usages et des valeurs de la République.</b>
<b>Finalité de l'action</b>	Permettre aux participants d'acquérir les compétences linguistiques du niveau A1 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) à l'écrit et à l'oral, en vue d'une meilleure intégration dans la société française.
<b>Public concerné</b>	<b>Primo-arrivants sur le territoire</b> et souhaitant s'y maintenir durablement, signataires du Contrat d'Intégration Républicain. <b>Prescription sur la plateforme de l'OFII</b> : évaluation linguistique orale et écrite. RDV d'entrée en formation. Démarrage de la formation 1 mois maximum après la signature du CIR en fonction de la date de démarrage et selon l'offre de formation calendaire disponible (à dates fixes). <i>Le dispositif est accessible aux personnes en situation de handicap.</i>
<b>Modalités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Parcours 600 h</b> : public non ou peu scolarisé et, non lecteur / non scripteur dans sa langue maternelle ou non communicant. Le public engagé sur ce parcours est inscrit dans une démarche de découverte totale ou quasi-totale de la langue française. Niveau infra A1.1 à l'entrée en formation.</li> <li>• <b>Parcours 400 h</b> : public peu scolarisé, non lecteur/non scripteur dans sa langue maternelle, ayant des compétences à l'oral proche du niveau A1 et dont les compétences à l'écrit sont infra A1.1. Le public inscrit sur ce parcours a déjà bénéficié d'une première approche de la langue française lui permettant une communication orale souvent restreinte.</li> <li>• <b>Parcours 200 h</b> : public scolarisé de manière significative dans sa langue maternelle jusqu'à un niveau au moins équivalent à une fin de collège, dont les compétences à l'écrit et à l'oral restent à consolider. Niveau d'entrée A1.1.</li> <li>• <b>Parcours 100 h</b> : public scolarisé de manière significative dans sa langue maternelle,</li> </ul>
<b>Contenus</b>	<b>3 domaines :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Vie pratique</b> (famille, logement, éducation et culture, santé, déplacements),</li> <li>• <b>Vie publique</b> (la République, les institutions, les droits et les devoirs),</li> <li>• <b>Vie professionnelle</b> (monde du travail, projet professionnel).</li> </ul>
<b>Mode d'évaluation et de validation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Evaluations intermédiaire et finale (QCM) et attestation de suivi de formation et attestation de niveau</b></li> <li>• <b>Accompagnement à la certification : accompagnement et inscription au DELF ou au TCF prise en charge par l'OFII</b></li> </ul>
<b>Lieux d'intervention</b>	Mandataire : Centre Régional de Formation Professionnelle, 12 Rue Régale, 30000 NÎMES Départements 04 et 05 - Alpes Hautes-Provence : CPE Alpes-Sud Département 06-Alpes-Maritime : EPFF, International House, CRFP Département 13 - Bouches-du- Rhône : CRFP, CIERES ; EPFF, SUD Formation Département 83 et 84 - Var : CRFP, Sud Formation Départements 2A et 2B : Greta-CFA de Corse du Sud, Greta-CFA de Haute Corse
<b>Contact</b>	<b>Mylène Py, Coordinatrice Bouche du Rhône</b> : <a href="mailto:m.py@epff.eu">m.py@epff.eu</a> <b>Julie PARIS SANTINI ,coordinatrice Alpes Maritimes</b> : <a href="mailto:j.paris-santini@epff.eu">j.paris-santini@epff.eu</a>